



www.stephabdallahiltis.fr



CONFIER UN DÉPÔT À ALLAH جَبَلَّانَ

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

On sait tous (normalement) qu'ALLAH جَبَلَّانَ nous confie des biens et des personnes en dépôt.

Mais on ignore qu'on peut tout aussi bien LUI confier, en retour, des choses en dépôt – et il n'y a pas Meilleur Dépositaire et Garant que LUI.

Ainsi, si tu pars en voyage, confie-LUI tes biens et tes proches, et non seulement tu les retrouveras tels que tu les LUI avais confiés, mais encore Il les aura fait prospérer.

Si tu acquiers une science, confie-LUI-en la sauvegarde pour les moments où tu en auras besoin (la récitation du *Qur'an* lors des prières si tu es *Imam*, les examens si tu es étudiant, un acte médical si tu es soignant...), et instantanément tout te reviendra avec une facilité déconcertante et une précision chirurgicale.

La condition, c'est *At-Tawakkul* – la confiance absolue par quoi tu dois avoir la sérénité totale lors du dépôt : s'il subsiste dans ton cœur le moindre doute – ne serait-ce qu'un intime pincement d'inquiétude – c'est mort, parce que ton dépôt est bancal.

Le 26 novembre 2023

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

